



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Association loi 1901 • SIRET : 352 400 436 00049 • Code APE : 7022 Z

<https://www.cler.org>

Crise énergétique, équité et lutte contre la précarité

Rencontre nationale des acteurs engagés contre la précarité énergétique

24 Novembre 2022

**Danyel DUBREUIL – CLER – Réseau pour la Transition
Énergétique**

ÉCONOMIE - LOGEMENT

Près de cinq millions de « passoires thermiques » en France

17 % des logements sont considérés comme très énergivores, selon une étude du ministère de la transition écologique. Les locataires modestes du privé sont les plus touchés.

Par Emeline Cazi et Audrey Garric

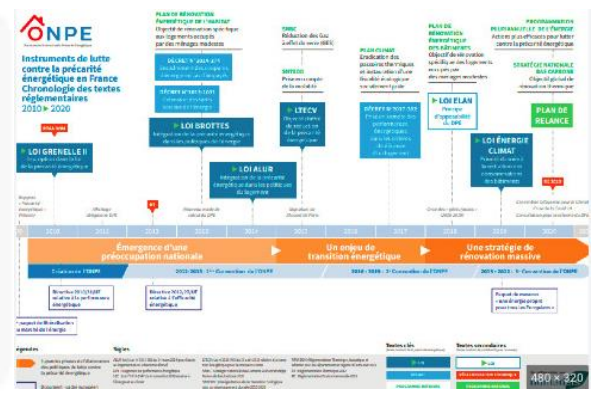
Publié le 02 septembre 2020 à 03h04 · Mis à jour le 02 septembre 2020 à 10h40 · Lecture 5 min.

Article réservé aux abonnés



HAUT CONSEIL pour le CLIMAT

RÉNOVER MIEUX : LEÇONS D'EUROPE



480 M€



DES MESURES À EFFET IMMÉDIAT

- 1** Augmenter l'aide au paiement des factures via le chèque énergie
- 2** Mettre en place une interdiction des coupures d'électricité pour tous les fournisseurs
- 3** Abonder les Fonds de Solidarité Logement
- 4** Opérationnaliser les décisions d'interdiction de location des passoires énergétiques



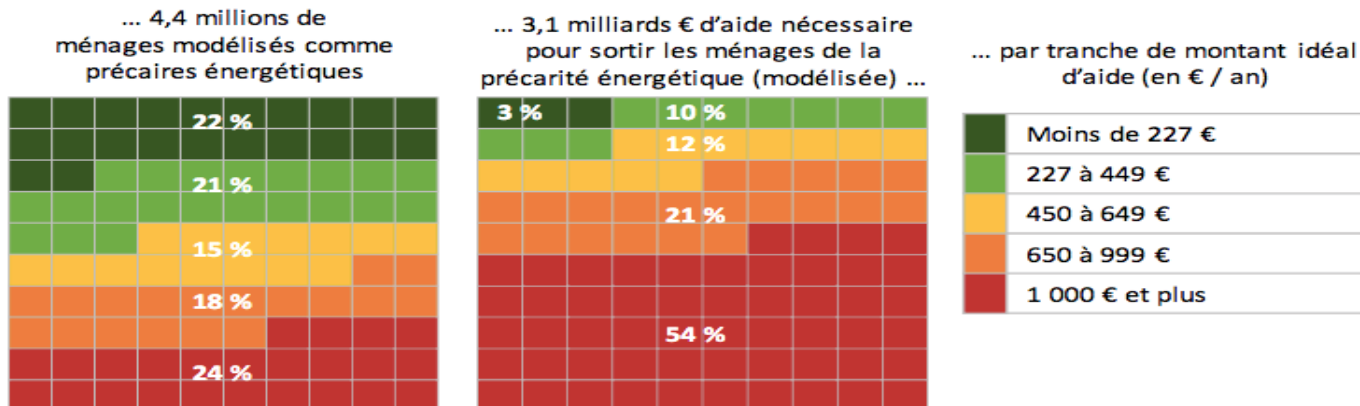
2. Montant idéal de la subvention nécessaire pour sortir les ménages de la précarité énergétique

L'exercice de modélisation a été poussé pour estimer le montant annuel de l'aide nécessaire pour sortir les ménages de la précarité énergétique. La question est donc la suivante : de quel montant le ménage en précarité énergétique (au sens du TEE 8% réduit aux trois premiers déciles de revenus) doit-il diminuer sa facture énergétique, pour que le montant de cette dernière ne dépasse pas 8% de ses revenus ?

Cet exercice s'inscrit dans la lignée des travaux de John Hills à propos du « fuel poverty gap », c'est-à-dire l'indicateur mesurant la profondeur de la précarité énergétique⁵⁹.

Selon la modélisation réalisée, le montant total de l'aide nécessaire pour sortir les 4,4 millions de ménages modélisés comme précaires énergétiques s'élèverait à 3,1 milliards d'euros par an, soit en moyenne près de 710 €/logement/an. Le graphe ci-dessous détaille plus précisément la répartition modélisée des effectifs de ménages (et du montant total de l'aide), par tranche de montant d'aide.

Répartition des ...



Aide à la lecture : 24% des ménages modélisés comme précaires énergétiques auraient besoin d'une aide de plus de 1 000 € par an pour sortir de la précarité énergétique, ce qui représente 54% du montant total de l'aide.

DES MESURES STRUCTURELLES À MOYEN TERME

1 Une loi de programmation
pluriannuelle pour la rénovation
énergétique des bâtiments

2 Des aides financières
visant la performance BBC

3 Un accompagnement
public ou privé adapté

4 Le repérage des
ménages en difficultés

5 Une obligation de rénovation
des logements à l'horizon 2030





LE BOUCLIER ÉNERGIE



UNE RÉPONSE ADAPTÉE

DES MESURES COHÉRENTES
ET PROGRESSIVES

PLUSIEURS NIVEAUX D' ACTIONS

À COURTS ET MOYENS TERMES

LA MOBILISATION DE TOUS

LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES
DE TRAVAUX ET DE MATÉRIAUX

Merci de votre attention

Danyel DUBREUIL

CLER – Réseau pour la transition énergétique

danyel.dubreuil@cler.org

06 72 62 67 24

